Synergies Roumanie n° 12 - 2017 p. 193-201

GERFLINT
ISSN 1841-8333
ISSN en ligne 2261-3463

La priorité de la stabilité à l'épreuve de la réalité étatique. Le cas du Kosovo

Odile Perrot
Consul honoraire du Kosovo
od.perrot@free.fr

Résumé

Si la force sert parfois à imposer la paix, la présence militaire, qu'elle soit internationale ou nationale, doit ensuite trouver sa place dans l'architecture de l'État. Au Kosovo, où l'OTAN est intervenue avant l'instauration d'une mission d'administration des Nations unies, la force multinationale a accompagné le processus de stabilisation et de démocratisation, mais la question de l'armée a pris une dimension politique spécifique dans le processus d'émergence étatique du pays.

Mots-clés : OTAN, KFOR, Kosovo, Nations unies, armée, UÇK, stabilisation, démocratie, État, supervision internationale

Bringing about stability and building state. The example of Kosovo

Abstract

While force may be used to impose peace, armed forces, be they international or national, need then to be given a place among the state institutions and hierarchy. In Kosovo, where NATO's intervention preceded the establishment of a UN mission, the multinational force supported both the stabilization and democratization processes, but the question of a national army has now become a political issue in the context of the state building process.

Keywords: NATO, KFOR, Kosovo, United Nations, armed forces, UÇK, stabilization, democracy, state-building, international supervision

Généralement considérée comme un acteur à part, l'armée participe aux processus de la transition en Europe du sud-est. Que l'on pense aux conflits ex-yougoslaves et aux différentes interventions de la communauté internationale, jusqu'aux missions de l'Union européenne et de l'OTAN dans la perspective d'intégration euro-atlantique des pays candidats. Une fois la paix revenue, la construction de la démocratie a pu y être soutenue par une présence militaire internationale, qui à la fois assure la démilitarisation et assume l'usage de la force (I). Le Kosovo s'inscrit dans cette

BDD-A28139 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:00:25 UTC)

double dynamique de transformation mais, dans un contexte d'indépendance supervisée, la question de l'armée du jeune État a pris une dimension politique spécifique, divisant la scène partisane et inquiétant les partenaires internationaux (II). Au-delà des déclarations d'intention et des instrumentalisations partisanes, c'est la question de l'articulation de la force et de la démocratie dans les pays en transition qui se pose.

1. La cheville militaire du processus de démocratisation

Mettant fin au conflit kosovar déclenché par l'offensive serbe en 1998[1], l'opération inédite de l'OTAN (24 mars-10 juin 1999)[2] a ouvert la voie à un processus de démocratisation audacieux. D'un côté, une mission des Nations unies a été chargée de « la mise en place et la supervision des institutions d'auto-administration démocratiques provisoires » (Résolution 1244 du 10 juin 1999 : 10) et, de l'autre, une présence militaire internationale sous commandement de l'OTAN, a pris en main la sécurité. La reconstruction du pays a donc été conçue avec son volet militaire conformément au diptyque démocratie-stabilité.

Le 10 juin 1999, le Conseil de sécurité des Nations unies a voté la résolution 1244 portant création de la Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo (MINUK). Ce texte s'est inscrit dans la perspective globale de la consolidation de la paix – *peace building* -, qui passait par l'encadrement du processus de démilitarisation et visait à la remise en état des structures politiques, économiques et juridiques du territoire. Deux jours plus tard, les premières troupes de la force multinationale, la *Kosovo Force* (KFOR), sont entrées au Kosovo. Mandatée par la résolution 1244 pour « [a]ssurer le maintien de l'ordre et de la sécurité publics jusqu'à ce que la présence internationale civile puisse s'en charger » (§ 9 d) et « [a]ppuyer le travail de la présence internationale civile » (§ 9 f), la KFOR a été chargée de prévenir la reprise des hostilités, contrôler le retrait des forces serbes et la démilitarisation de l'Armée de libération (*Ushtria* çlirimtare *e Kosovës*, UÇK), puis assurer un environnement sûr. Ses effectifs ont été déployés en nombre (voir le tableau ci-dessous), reflet sur le terrain d'une stratégie qui associe ingénierie institutionnelle et engagement militaire, promotion de la démocratie et exigence de la stabilité. Ainsi, la réduction progressive des troupes est tempérée par l'envoi de renforts ponctuels dès qu'il s'agit de prévenir les risques de violence annoncés (élections, troubles au Nord, proclamation de l'indépendance). Selon cette logique, les déclarations de l'OTAN insistent sur le maintien d'une mission soumise « au respect de conditions et non d'un calendrier[3] ».

BDD-A28139 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:00:25 UTC)

Évolution des troupes de la KFOR depuis sa création

Juin 1999	35 000
Mars 2004	20 000
Juin 2008	16 000
Février 2012	6 000
Mars 2017	4 300

La guerre en ex-Yougoslavie a ainsi amené l'OTAN à envisager une mission de long terme au Kosovo en affirmant sa « *fonction de stabilisation* » (Durandin, 2014). Conformément à la redéfinition de son rôle sur le nouvel échiquier mondial né de l'après-Guerre froide et de la déliquescence du bloc communiste, l'Organisation a conçu une présence évolutive, capable de s'adapter aux besoins opérationnels, de se désengager au fur et à mesure que des accords régionaux évacuent les abcès de fixation, mais aussi de gagner le soutien des populations. La présence militaire internationale n'a pas été perçue comme une occupation étrangère par les Kosovars albanais. Plébiscitées en 1999 pour avoir mis fin aux hostilités, les troupes de la KFOR bénéficient toujours d'un certain respect, dans l'esprit de ce qu'on pourrait comparer, *mutatis mutandis*, à la gratitude des Français vis-à-vis des Américains après la Deuxième Guerre mondiale. La mission de la KFOR se concentre ainsi sur la sécurisation de la région, à laquelle contribue le renforcement des capacités démocratiques comme les relations de bon voisinage. En visite à Prishtina/Priština en février 2017, le Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a réaffirmé l'attachement de l'OTAN à la sécurité et à la stabilité du Kosovo et son appui « sans réserve[4] » au processus de dialogue entre le Kosovo et la Serbie, lancé en 2011 et mené sous l'égide européenne[5]. Cette intrication du militaire et du politique est caractéristique des transitions mises en œuvre dans un contexte régional tendu, où la paix et la démocratie se construisent de manière concomitante et où la fragilité de l'une met en péril les progrès de l'autre.

Dès sa mise en place et conformément à son mandat, la force multinationale s'est attelée à la démilitarisation de l'UÇK, ce qui a impliqué de désarmer, démobiliser et réintégrer les troupes rebelles. Signé le 20 septembre 1999, l'accord de démilitarisation a organisé la transformation de l'ancienne armée de libération en un Corps de Protection du Kosovo – *Trupat e Mbrojtjes së Kosovës* (TMK). Composé de 5 000 hommes, dont 2 000 réservistes, le TMK a intégré une partie des effectifs de l'UÇK, qui ont bénéficié de formations régulières menées par la KFOR. Les autres ont suivi un programme de réinsertion établi par l'Organisation internationale des migrations (OIM). Conçu sur le modèle de la Sécurité Civile française, le TMK assumait des missions variées : protection de certains sites, comme le cimetière des

BDD-A28139 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:00:25 UTC)

résistants de Prekazi i ulët/Donji Prekaz, distribution d'aide humanitaire, chantiers de réhabilitation, etc. Il n'était pas chargé du maintien de l'ordre public et seuls 200 de ses membres étaient pourvus d'une autorisation de port d'armes. On notera que l'approche géostratégique impliquait de doter le Kosovo d'une simple force de sécurité civile, le TMK ne devant pas être l'embryon d'une armée.

Ainsi, la dynamique internationale de construction de la démocratie au Kosovo a intégré la nécessité d'une présence militaire internationale aux responsabilités élargies. Cette coopération singulière n'implique pas le mélange des genres. Indépendante de la mission des Nations unies, la Force a été placée sous la responsabilité du commandant suprême des forces alliées en Europe – *Supreme Allied Commander Europe* (SACEUR). L'idée est d'accompagner la transformation étatique, mais aussi de la contrôler. « [A]*cteur de la sécurité européenne* » (Durandin, 2014) reconnu et soutenu par la classe politique et la population locales, l'OTAN bénéficie d'une image de garant de la stabilité régionale qui lui permet de conserver une influence sur les décisions du gouvernement. À ce titre, le débat autour de la création d'une armée du Kosovo reflète les circonvolutions d'une stratégie promouvant le rôle de la force internationale dans les processus de *peace building* et *democracy building*, mais méfiante vis-à-vis d'un État émergent qui souhaite se doter de sa propre armée.

2. L'instrumentalisation de l'armée à des fins politiques

L'émergence étatique du Kosovo a quelque peu changé la donne, dans les limites de la « supervision internationale » telle que négociée pendant les pourparlers de Vienne et mise en forme dans le plan Ahtisaari[6]. Le 20 janvier 2009, la Force de sécurité du Kosovo – *Forca e Sigurisë së Kosovës* (FSK) – a pris le relais et le TMK a cessé ses activités. Elle se compose de 2 200 hommes (sa capacité totale maximale est de 2 500 hommes et 800 réservistes), issus de toutes les communautés et essentiellement équipés d'armes légères. La FSK a atteint sa capacité opérationnelle initiale en septembre 2009 et sa capacité opérationnelle totale en juillet 2013. Ses compétences sont circonscrites à la protection civile, aux interventions d'urgence et à la destruction du matériel explosif (Article 5.4 de l'annexe VIII du plan Ahtisaari). La formation des troupes est assurée par l'OTAN, qui a accepté de prendre en charge la transformation du TMK et la création de la FSK afin de contribuer à la stabilisation du nouvel État. Dans cette logique, les troupes de l'Alliance encadrent les missions de maintien de la paix auxquelles participe la force kosovare. L'OTAN a en outre établi une équipe de liaison et conseil (*NATO Liaison and Advisory Team* (NLAT)), organe civilo-militaire chargé d'apporter une assistance technique et stratégique. C'est un comité civil qui supervise la FSK. Une

BDD-A28139 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:00:25 UTC)

fois l'ordre rétabli et un environnement sûr restauré, il a été prévu que la KFOR se désengage, le maintien de l'ordre public étant pris en charge par la police kosovare.

Parallèlement à ce retrait progressif dans des domaines ciblés, plus de responsabilités ont été transférées aux organes kosovars. Mais ce processus d'appropriation a trouvé ses limites lorsqu'a resurgi la question d'une armée kosovare. Démilitariser l'ancienne guérilla, la reconvertir en un corps de protection civile, assurer la formation et préparer ses capacités opérationnelles ; tout ceci a pu être fait avec le contrôle de l'OTAN et une pratique effective de la coopération avec les acteurs locaux et régionaux (En janvier 2010, la FSK a lancé sa première mission humanitaire extérieure en Albanie, dont le Nord avait été touché par les inondations. En décembre, 95 hommes ont été déployés pour évacuer les populations, fournir du matériel médical, des véhicules et apporter de l'aide humanitaire.). Les buts n'étaient pourtant pas les mêmes. Si la priorité pour les internationaux était d'encadrer la force armée kosovare pour l'intégrer au système euro-atlantique tout en limitant son action, l'ambition des responsables kosovars, ayant dans une grande majorité participé à la lutte pour la libération du pays, était de se doter à terme d'une armée à part entière. La confrontation des positions a éclaté au grand jour en 2014, quelques années après l'indépendance, à la faveur d'une crise politique qui sourdait depuis plusieurs mois.

Proclamée en février 2008 dans le cadre d'une « supervision internationale » qui s'est peu à peu désengagée[7], l'indépendance du Kosovo est l'héritière d'une histoire de conflits dans une région que l'Europe s'efforce de stabiliser depuis l'effondrement de la Yougoslavie[8]. Dans cet esprit, toute velléité de renforcer ses capacités militaires, *a fortiori* de créer une armée, est étroitement surveillée par les internationaux. Cette ambition est en revanche périodiquement affichée par une partie de la classe politique, qui en fait un attribut régalien ou un argument nationaliste. Au printemps 2014, la question de la création d'une armée kosovare a révélé le déséquilibre des soutiens politiques et entraîné la chute de la coalition au pouvoir. Le gouvernement a d'abord soumis une loi visant à créer une armée qui serait composée de 5 000 hommes et 3 000 réservistes, succéderait à la FSK et remplacerait à terme la KFOR. Or, ce texte impliquait de modifier la constitution et devait donc être approuvé par les deux tiers des députés, dont deux tiers des représentants des minorités.

Si l'ensemble des partis kosovars albanais étaient favorables à la loi, le gouvernement avait besoin aussi du soutien des députés des minorités, dont les Kosovars serbes. Ces derniers ont accepté de voter la loi à la condition que soit reconduite la disposition constitutionnelle qui prévoyait que 20 sièges soient réservés aux minorités pendant deux législatures après l'indépendance[9]. Le gouvernement

BDD-A28139 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:00:25 UTC)

ne s'est pas opposé à ce marché, mais les partis de l'opposition ont refusé de prolonger cette garantie communautaire. Le 7 mai 2014, l'assemblée était dissoute et des élections anticipées ont eu lieu en juin. Au-delà du facteur déclencheur de la question d'une armée nationale, la crise a mis en évidence le déséquilibre des soutiens politiques, des forces différentes soutenant des projets de loi séparés sans parvenir à un compromis sur aucun des deux textes. Mais, au fond, les élections pour une nouvelle majorité et un nouveau président étaient attendues depuis plus d'un an, conformément au compromis entre les partis qui avait permis la constitution du gouvernement après la crise politique de l'automne 2010. Les partis fourbissaient simplement leurs armes, calculant le moment opportun pour ouvrir la compétition. Ce fut le débat sur l'armée, d'autant plus sensible qu'inhérent à la souveraineté du pays.

Trois ans plus tard, dans un contexte d'instabilité politique, le président Hashim Thaçi (PDK) a relancé l'idée de la transformation de la FSK en une force nationale. Tentant d'obtenir ce changement par simple modification législative[10] et répondant aux députés, il a présenté au président de l'Assemblée, Kadri Veseli, un projet de loi visant au renforcement des responsabilités et des capacités de la FSK. Le 8 mars, ce dernier a déclaré lors d'une revue des cadets que le Kosovo venait de lancer un « important processus de transformation de la Force en une armée » (Isufi, 2017). De son côté, Hashim Thaçi a mis en jeu son poste en cas de rejet du texte – qui ne sera finalement pas soumis au vote[11]. Nonobstant les effets de manche, les mêmes contraintes que trois ans auparavant ont entraîné le retrait du texte. Non seulement le soutien des deux tiers des députés détenant un siège réservé n'était pas assuré, mais les partenaires ont clairement mis en garde contre des « mesures unilatérales [12]». La montée en puissance de cette proposition sur la scène politique n'en a pas moins inquiété l'OTAN, qui a menacé de « revoir son niveau d'engagement » si jamais « le mandat de la FSK venait aujourd'hui à évoluer de la façon proposée[13] ». Le climat s'est apaisé début avril, lorsque le président est revenu sur son initiative, reconnaissant qu'une telle proposition nécessitait de procéder tout d'abord à des amendements constitutionnels et, par conséquent, l'accord de la majorité de l'Assemblée et des députés représentant les minorités, sans oublier le soutien total des « partenaires stratégiques[14]». Le débat n'est pourtant pas clos, dans la mesure où les internationaux insistent plus sur les moyens que sur la fin. S'ils ne semblent pas s'opposer à la transformation de la FSK en une armée, ils refusent un passage en force qui contournerait la Constitution. Dans ces conditions, le gouvernement n'a pas abandonné son projet de constituer « une petite force armée défensive[15] ».

La polémique a toutefois entraîné la chute de la « unloved coalition » (Weber, 2017) réunissant le Parti Démocratique du Kosovo (PDK) et la Ligue Démocratique

BDD-A28139 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:00:25 UTC)

du Kosovo (LDK). Certes, l'instrumentalisation d'un sujet qui relève de la souveraineté n'est pas étrangère à la fragilité d'intérêts partisans, d'autant plus volatiles au sein d'une coalition formée à l'arraché en 2014. Lancée par le président du Kosovo, la proposition a fragilisé son partenaire de la LDK pour entraîner la chute du gouvernement et provoquer des élections anticipées. Ces dernières étaient finalement bienvenues, car elles étaient censées apporter la stabilité à un gouvernement qui ne parvenait pas à avancer sur les dossiers clés de l'UE (accord frontalier avec le Monténégro, Association/Communauté des municipalités serbes, chambres spécialisées…) (Beauvallet, 2017 : 156-157) et cherchait à refonder sa base électorale au moment où ses cadres étaient menacés d'une inculpation par les chambres de La Haye (Mjekiqi, 2017). La formation d'opposition Vetëvendosje !, troisième force du pays, a quant à elle reproché au gouvernement d'avoir échoué à créer une armée. Qu'on ne s'y trompe pas, cet argument sert surtout à souligner la soumission du gouvernement aux desiderata occidentaux, en particulier américains (ce que le mouvement a appelé la « Dellocratie », du nom de l'ancien ambassadeur Christopher Dell) et, partant, son indépendance limitée, sa souveraineté rognée. Entre considérations politiques et calculs arithmétiques, c'est finalement une coalition « war wing » rassemblant les anciens leaders de l'UÇK que les élections anticipées ont amené au pouvoir (Morina, 2017). Au cœur des luttes de pouvoir mais traversant les clivages partisans, l'armée représente l'un des derniers domaines partagés avec la présence internationale, ce qui en fait un sujet de prédilection pour une classe politique habile à mettre en exergue les revendications nationales.

La transformation étatique du Kosovo a ainsi mis en lumière les divergences de vue entre une classe politique aspirant à plus de souveraineté et une supervision internationale intervenant dès qu'il s'agit de stabilité. À terme, ce sont les limites d'une stratégie de sortie qui pense le désengagement sous conditions qui doivent être dépassées. On comprend que, si ces développements sont moins visibles, le Kosovo représente toujours un laboratoire pour les pratiques de diffusion démocratique en Europe.

Bibliographie

Adam, B., David, D., Dumoulin, A., George, B., Hermans, D., Remacle, E. (dir.) 1999. *La nouvelle architecture de sécurité en Europe*, GRIP, Bruxelles : Éd. Complexe.

Beauvallet, O. (dir.) 2017. *Dictionnaire encyclopédique de la justice pénale internationale*. Boulogne-Billancourt: Éd. Berger-Levrault,

Dalipi, S., Luzha, B. 2014. *5 Years of Peacebuilding in Kosovo - Lessons Learned for the Region*, Éd. ILIRIA College/Friedrich Ebert Stiftung, Prishtinë/Priština.

Dumont, G.-F., Verluise, P. 2015. *Géopolitique de l'Europe. De l'Atlantique à l'Oural*. Paris : Éd. PUF, coll. Major.

BDD-A28139 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:00:25 UTC)

Durandin, C. 2014. *L'OTAN. Histoire et fin ?* Paris : Éd. Diploweb.

Durieux, B., Jeangène Vilmer, J.-B., Ramel, F. 2017. *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, Éd. PUF, coll. Quadrige dicos poche.

Gricourt, S. (dir.) 2014. *Kosovo : Récits sur la construction d'un État*, Paris : Éd. Non-Lieu,

Isufi, P. 2017. "Thaçi Threatens to Quit if Kosovo Army Bill Fails", *Balkan Insight*, 11 mars.

Mjekiqi, S. 2017. "Voting for change: The 2017 parliamentary elections in Kosovo", *Who governs EU*, University of Nottingham, 13 juin. [En ligne] : https://whogoverns.eu/voting-for-change-the-2017-parliamentary-elections-in-kosovo/ [consulté le 20 décembre 2017].

Morina, D. 2017. "Trio Battle it out to Become Kosovo's Next PM", *Balkan Insight*, 19 mai.

Perrot, O. 2007. *Les équivoques de la démocratisation sous contrôle international. Le cas du Kosovo*, 1999-2007, Éd. LGDJ, Paris.

Roux, M. 1999. *La Guerre du Kosovo. Dix clés pour comprendre*. Paris : Éd. La Découverte, coll. Sur le vif.

Weber, B. 2017. "Tacit Thaci-Vucic 'Alliance' Again Outsmarts the West", *Balkan Insight*, 18 mai.

Notes

1. La fin de la guerre a été scellée par la signature de l'Accord de Kumanovo (ville frontière en Macédoine), encore appelé « Accord militaire technique », qui a défini des zones de sécurité terrestre et aérienne autour du Kosovo et fixé un calendrier au retrait des forces serbes.

2. Le propos de cet article n'est pas de revenir sur l'opération « Force Alliée » ni sur le débat concernant sa légalité et sa légitimité, mais le lecteur pourra se reporter aux publications suivantes : Serge Sur, *Le recours à la force dans l'affaire du Kosovo et le droit international*, Notes de l'IFRI, n° 22, IFRI, Paris, 2000 ; Nicolas Valticos, « Interventions humanitaires et maintien de la paix », *Revue générale de droit international public*, Pedone, Paris, tome 104, n° 1, 2000 ; Charles-Albert Morand (dir.), *La crise des Balkans de 1999. Les dimensions historiques, politiques et juridiques du conflit du Kosovo*, LGDJ - Paris, Bruylant - Bruxelles, coll. Axes, 2000 ; *Rapport de suivi de la Commission internationale indépendante sur le Kosovo*, publié dans *Critique internationale*, Presses de Sciences Po / Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, n° 16, juillet 2002.

3. « Communiqué du Sommet de Varsovie publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Varsovie les 8 et 9 juillet 2016 », *Communiqué de presse*, OTAN, 9 juillet 2016, p. 89. [En ligne] : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_133169.htm?selectedLocale=fr [consulté le 20 décembre 2017].

Au sommet de Chicago du 20 mai 2012, les chefs d'État et de gouvernement avaient déjà souligné qu'il serait question de réduire les troupes du Kosovo pour assurer une présence souple et dissuasive « uniquement une fois que la sécurité le permettra ». Voir la « Déclaration du Sommet de Chicago publiée par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Chicago le 20 mai 2012 », *Communiqué de presse*, OTAN, 21 mai 2012, p. 12. [En ligne] : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_87593.htm [consulté le 20 décembre 2017].

4. « Le secrétaire général de l'OTAN à Pristina : « La KFOR contribue à rendre le Kosovo plus sûr », *Nouvelles*, OTAN, 3 février 2017. [En ligne] : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_140632.htm?selectedLocale=fr [consulté le 20 décembre 2017].

5. Pour un suivi des négociations, voir notamment les chroniques annuelles de l'auteur, publiées dans la revue *Est Europa* par l'Institut Universitaire Varenne et disponibles sur Internet. [En ligne] : https://www.est-europa.univ-pau.fr/est-europa-en-ligne/articles-en-ligne/numero-en-preparation.html [consulté le 20 décembre 2017]. Voir aussi, de l'auteur, « Les rebondissements du dialogue Serbie-Kosovo », actes de la Journée d'études « La

BDD-A28139 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:00:25 UTC)

Serbie aujourd'hui : enjeux politique et européen » organisée par le Centre Montesquieu de Recherches Politiques (CMRP) à Bordeaux, le 22 novembre 2013, *Est Europa*, numéro spécial, Institut universitaire Varenne, Université de Pau-Bayonne, 2015, pp. 115-127.

6. Résultat du processus de négociations lancé début 2006 et clos en 2007, sous l'égide de l'Envoyé spécial des Nations unies, Martti Ahtisaari, la « Proposition globale de Règlement portant statut du Kosovo » préconisait une « indépendance sous supervision internationale ». Le texte est disponible sur le site du ministère des Affaires étrangères français. [En ligne] : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/rapport_Ahtismaari.pdf [consulté le 20 décembre 2017].

7. Le processus de retrait a été illustré par la fermeture du Bureau civil international (BCI/ICO) et la « réorientation stratégique » de la mission EULEX en 2012. Voir notamment l'entrée du *Dictionnaire encyclopédique de la justice pénale internationale* rédigée par l'auteur « Kosovo (MINUK et EULEX) », Olivier BEAUVALLET (dir.), Berger-Levrault, Paris, 2017 ; la chronique « Kosovo 2012 » par l'auteur, *Est Europa*, Institut Universitaire Varenne. [En ligne] : https://www.est-europa.univ-pau.fr/est-europa-en-ligne/articles-en-ligne/numero-en-preparation.html [consulté le 20 décembre 2017].

8. À l'été 1999, l'UE a adopté le *Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est*. Placé sous les auspices de l'OSCE, le Pacte visait à consolider la paix en promouvant une coopération optimisée avec les organisations internationales. L'aide était alors conditionnée à la coopération des pays bénéficiaires aux niveaux bilatéral et régional et à la mise en place des réformes de l'économie et de démocratisation. Le Conseil de coopération régionale a succédé au Pacte en février 2008.

9. Voir notamment Corinne DELOY, «Elections législatives anticipées au Kosovo après la dissolution du Parlement», *Observatoire des élections en Europe*, Fondation Robert Schuman, Paris, 8 juin 2014. Sur le débat sur le sujet, voir aussi ZEQIRI Adrian, "General elections in Kosovo: A View of issues, challenges and the political scene ahead of voting on June 8th", *Informational bulletin*, European center for minority issues in Kosovo, Prishtinë/Priština, 2 juin 2014, pp. 5-6.

10. « "There will be no step back. The KSF will become an army, with or without them," Thaçi said, referring to Kosovo Serb MPs », cité par Përparim ISUFI, "Thaçi Threatens to Quit if Kosovo Army Bill Fails", *Balkan Insight*, 11 mars 2017.

11. *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2017/387, Conseil de Sécurité, New York, 3 mai 2017, pp. 1-2.

12. "Norway joins opponents of Pristina's plans to set up army", *B92*, 9 mars 2017 ; « Thaci: We had US and NATO support, but now we don't" ", *B92*, 9 mars 2017 ; "NATO Chief Rebukes Thaci Over Kosovo Army Plan", *B92*, 8 mars 2017.

13. « Déclaration du secrétaire général de l'OTAN sur la Force de sécurité du Kosovo (FSK) », *Communiqué de presse*, OTAN, 8 mars 2017. [En ligne] : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_142022.htm?selectedLocale=fr [consulté le 20 décembre 2017].

14. "Thaçi withdraws draft bill on "Kosovo army", *B92*, 7 avril 2017.

15. « Les ambitions du Kosovo », entretien avec Hashim Thaçi conduit par Jacques Baudouin, *Politique Internationale*, n° 157, automne 2017. [En ligne] : http://www.politiqueinternationale.com/revue/read2.php?id_revue=123=815=synopsis&id=1630&search=&content=texte [consulté le 20 décembre 2017].

© Revue du Gerflint (France) - Éléments sous droits d'auteur -
Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr

BDD-A28139 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:00:25 UTC)